



Pour publication immédiate : 19/09/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LES RÉSULTATS DE L'EXAMEN COMPLET DE LA CONFORMITÉ À LA LOI « ENOUGH IS ENOUGH » À L'ÉCHELLE DE L'ÉTAT POUR PROTÉGER LES ÉTUDIANTS CONTRE LES AGRESSIONS SEXUELLES SUR LES CAMPUS UNIVERSITAIRES

Le contrôle de plus de 240 collèges et universités indique que la plupart des écoles respectent la loi « Enough is Enough » - Le rapport [lci](#)

Plusieurs écoles doivent encore prendre des mesures supplémentaires pour assurer la conformité

« Enough is Enough » est la politique plus importante pour lutter contre les agressions sexuelles sur les campus universitaires du pays

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé les résultats d'un examen complet au niveau de l'État de la conformité à la loi « Enough is Enough » (« Trop, c'est trop ») dans 244 établissements d'enseignement supérieur de l'État. Les résultats, présentés suite à l'annonce du secrétaire de l'éducation Betsy DeVos dans lequel elle a fait part de son intention d'annuler et remplacer les protections du Titre IX pour les victimes des agressions sexuelles sur les campus universitaires, indiquent que la plupart des collèges et des universités respectent la loi. Cependant, plusieurs demandes doivent être traitées pour assurer une conformité absolue.

« À New York, nous savons que les agressions sexuelles sont un crime, et nous continuerons à faire en sorte que nos collèges et nos universités respectent les plus hauts standards pour assurer la sécurité de tous les étudiants de New York », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « En dépit des mesures dangereuses du gouvernement fédéral pour annuler les protections du Titre IX, cet État et cette équipe de direction continueront à protéger les survivants, et nous ne reculerons pas dans la lutte contre les agressions sexuelles ».

La Lieutenant-Gouverneure Kathy Hochul a déclaré : « Nous avons fait des progrès énormes en ce qui concerne la protection des étudiants de niveau supérieur dans New York contre l'épidémie d'agressions sexuelles de ce pays, mais nous avons encore beaucoup à faire. Sous la direction du Gouverneur Cuomo, plusieurs collèges à travers l'État ont adopté les politiques " Enough is Enough ", mais tant qu'une conformité totale ne sera pas atteinte, des jeunes femmes et hommes restent encore

vulnérables. Nous ne nous arrêterons pas avant d'être assurés que tous les campus de New York sont sûrs pour nos étudiants ».

[L'inspection](#) à l'échelle de l'État a été menée afin d'assurer que toutes les universités remplissent leurs obligations en vertu de la loi en protégeant les étudiants contre les agressions sexuelles, la violence dans les fréquentations, la violence conjugale et le harcèlement, et qu'elles prennent toutes les mesures nécessaires pour enquêter de manière adéquate sur les accusations d'agressions sexuelles sur les campus. Le Gouverneur Cuomo a promulgué la loi « Enough is Enough » en 2015, qui est la politique la plus offensive du pays visant à mettre fin aux agressions sexuelles sur les campus des établissements universitaires.

La révision au niveau étatique a déterminé que même si plusieurs collèges et universités ont pris des mesures pour respecter les exigences « Enough is Enough », plusieurs institutions n'ont pas suivi les étapes nécessaires pour atteindre une conformité absolue. Les institutions qui ne sont pas pleinement conformes seront notifiées par le Bureau de sécurité aux Campus (Office of Campus Safety, OCS) de l'État de New York. Ces écoles devront présenter un plan d'action pour atteindre une conformité intégrale sous 30 jours, ainsi qu'une documentation démontrant la conformité dans un délai de 60 jours après avoir reçu la notification. Le [rapport](#) complet est disponible sur le [site web](#) du Bureau de sécurité aux Campus de l'État de New York et le détail des données est disponible [ici](#).

. 95 écoles (38,9 pour cent) respectent les exigences. Plusieurs écoles et systèmes font preuve d'approches novatrices pour protéger les étudiants dont : relier les services d'application de la loi, d'administration des campus et de soutien aux victimes pour mieux répondre aux besoins des victimes des agressions sexuelles, ainsi qu'employer la technologie pour fournir des ressources informatives aux étudiants et les guider vers des sources d'aide si nécessaire.

. 29 institutions (11,9 pour cent) ne respectent pas les normes, c'est-à-dire que la plupart des éléments de leurs politiques étaient incomplets.

. 120 (49,2 pour cent) des écoles étaient relativement conformes, mais avaient des demandes à traiter pour atteindre une conformité totale aux exigences. Ces demandes font partie des catégories de consistance des formations ; manque de services adéquats disponibles pour les étudiants ; contrôles de suivi complet des formations étudiant ; accessibilité et disponibilité des informations ; définition de confidentialité ; données manquantes, inconsistantes ou contradictoires ; et procédures de résolution non-conformes.

Suite aux résultats de cette révision préliminaire, le Bureau de sécurité aux Campus et les agences d'aide démarreront une deuxième phase de révision, visant à traiter les lacunes dans les procédures des institutions au moment d'enquêter sur les agressions sexuelles et d'en préparer des rapports. Cette deuxième phase comportera une révision profonde des pratiques des campus, en dehors de la documentation, elle inclura une révision des campus identifiés comme potentiellement problématiques pendant la révision initiale, et d'autres avec des indications de non-conformité potentielles au moment de traiter des rapports.

Le travail continue avec des partenaires dans les institutions de la communauté pour identifier des problèmes répandus et ceux spécifiques aux institutions et aux cas particuliers afin de déterminer les meilleures pratiques pour traiter les données personnelles, et pour assurer que toutes les étapes nécessaires soient suivies dans le but de protéger les identités et les renseignements personnels des individus, témoins, victimes et répondants qui font des rapports.

« Enough is Enough » est la loi la plus solide du pays pour protéger les étudiants contre les agressions sexuelles. Elle exige que tous les collèges adoptent ou mettent en vigueur :

- Une définition uniforme du consentement exprès, définissant le consentement comme une décision volontaire, en toute connaissance de cause, et mutuelle, entre tous les participants pour s'engager dans une activité sexuelle ;
- Une politique d'amnistie à l'échelle de l'Etat, pour assurer que les étudiants signalant des incidents d'agression sexuelle ou d'autres faits de violences sexuelles bénéficieront de l'immunité sur certaines violations de politique de campus, telles que l'usage de drogue et d'alcool ;
- Une Déclaration des droits des étudiants (Students' Bill of Rights), que les campus devront distribuer à tous les étudiants afin d'informer en particulier les victimes de violences sexuelles sur leurs droits légaux et la manière d'avoir accès aux ressources appropriées. La Déclaration des droits indique clairement que les étudiants ont le droit de savoir qu'ils peuvent signaler des agressions sexuelles aux forces de l'ordre extérieures, notamment la Police de l'État ;
- Des exigences de formation globale pour les administrateurs, le personnel et les étudiants, notamment lors de l'orientation des nouveaux étudiants ;
- Des exigences de signalement pour les campus, qui devront soumettre chaque année des données agrégées sur les incidents de violence sexuelle signalés ainsi que sur leur traitement au Département de l'Education de l'Etat (State Education Department) ;

Les résultats de cette révision sont préliminaires, et sont basés sur des informations fournies par les collèges et les universités. Le Bureau de sécurité aux Campus a fait des efforts substantiels pour travailler en collaboration avec les écoles afin d'assurer que toutes les informations nécessaires soient éclaircies et incluses dans les demandes. L'OCS continuera à travailler avec les écoles pour compléter les informations dans le rapport.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418